



Compte rendu du CDAS du 3 décembre 2021

En préambule, les nouvelles règles de distanciation sociale mises en place suite à la reprise épidémique de la covid-19 sont évoquées (respect des jauges, fin des instants de convivialité au bureau) etc...

Dans ce respect, Mme la présidente met immédiatement en place les moyens informatiques afin de permettre de réaliser la réunion dans 2 grandes salles reliées en visioconférence.

La séance débute par une liminaire de FO dont l'objet est l'inquiétude sur le maintien de l'action sociale.

La CFTC DGFIP est attachée à un maintien et une proximité de l'action sociale et suit l'impact de sa réorganisation au niveau local et national.

La régionalisation est lancée nous accompagnons cette réforme du mieux possible afin de rester proche des préoccupations des agents.

1. Approbation des procès-verbaux.

Le procès verbal du CDAS du 19 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Crédits d'actions locales

Situation des crédits 2021

• Loisir et culture

L'action pour le Noël des enfants (Arbre de Noël) a pu se dérouler le 28 novembre 2021 et le retour sur les spectacles est très bon (son coût global est d'environs 42 300€ et inclus le spectacle, les jouets, cartes cadeaux, abonnements presse, ballotin de gourmandises).

Il est à noter que sur les 992 inscrits environ une centaine de personnes ne se sont pas présentées.

Il y a ainsi un reliquat de 47 jouets non récupérés dont les destinataires voudront bien faire le nécessaire pour les chercher à la DRFip67 avant le 13/12/2021.

Les actions « journées à thèmes » (parc de Sainte Croix et sortie karting) ont rencontrées un vif succès. Ce type d'action seront renouvelées.

La CFTC DGFIP remercie les différents acteurs de l'action sociale ainsi que Mme la déléguée pour la parfaite organisation qui a permis un joyeux moment de féérie pour petits et grands au moment des fêtes de fin d'année aussi nous saluons son engagement personnel sans lequel les sorties à thème ne pourraient avoir lieu.

La sortie pour le marché de Noël a dû être annulée en dernière minute eu égard aux conditions sanitaires qui se sont aggravées en France et en Allemagne.

Cette action sera reconduite l'année prochaine (ou une similaire) car les conditions d'annulation permettent le report du budget pour les actifs et les retraités (2 fois 890€).

Action sociale.

Le budget restant pour les consultations psychologiques est, au moment de la réunion, de 800€. Ce montant, diminué des éventuelles consultations à venir sur 2021, sera reportable sur 2022. L'action pour la rentrée scolaire a concerné 55 enfants.

Prévisions pour les crédits de 2022

Le groupe de travail du 25 octobre 2021 a préféré ne pas retenir pour 2022 l'offre proposée par <u>comitédentreprise.com</u> pour les motifs suivants :

- L'offre n'a pas pu être mise en concurrence avec d'autres acteurs similaires
- L'offre consistait en un engagement obligatoire sur 3 ans alors que nous ne connaissons pas encore les budgets alloués les prochaines années
- L'offre est axée principalement sur des actions individuelles et ne favorise pas les comportements de cohésion sociale

Pour ces multiples raisons, le CDAS émet un avis défavorable pour 2022 et propose de ré étudier le dossier l'an prochain en prenant l'avis d'autres associations similaires.

Les actions loisir et culture suivantes seront reconduites en 2022 :

- Arbre de Noël au Royal Palace
- Une journée à thème en famille
- Une ou deux soirées karting
- Les sorties Marché de Noël
- Une sortie "châteaux de Bavière" pour les actifs du 7 au 9 octobre 2022
- Une sortie "route romantique" pour les retraités du 16 au 20 mai 2022

Les actions sociales suivantes seront reconduites en 2022 :

- Les consultations psychologiques
- Les conférences de la ligue contre le cancer
- Les rencontres pour les aides aux aidants

- L'action rentrée scolaire des enfants
- L'action solidarité d'envoi des cartes de vœux

Les différents coûts inhérents à la communication via le support papier vers nos retraités ne sont pas négligeables. Ce thème a été abordé lors du GT du 25 octobre.

Afin de ne pas perdre le contact avec les personnes qui n'auraient pas accès à l'information de manière numérique, il a été décidé de conserver le budget affecté à cette communication pour 2022. Le budget est voté à l'unanimité.

Pour la CFTC DGFIP la fracture numérique est une réalité et il serait malheureux de perdre contact avec nos plus anciens. La démarche de dématérialisation est néanmoins inéluctable et engagée déjà dans de nombreux autres domaines.

C'est un coût d'opportunité qui se résorbera naturellement au fur et à mesure du départ à la retraite de collègues davantage habitués à ce moyen de communication.

3. Compte rendu du séminaire des délégués à Paris le 30 novembre 2021.

Un appel d'offre pour la reprise des 13 résidences EPAF pour mars 2022 a été fait. Epaf ne laissera personne sur le carreau et le personnel sera accompagné tout au long du processus. Les 7 opérateurs de l'Etat (Alpaf, Agraf, Epaf, Atscaf etc..) seront fédérés en un seul.

Concernant la réforme de l'action sociale, l'axe est d'avoir un échelon régional de sorte que tous deviennent des acteurs de proximité.

CDAS et CNAS restent pérennes malgré les divers changements.

Un responsable régional de l'action sociale sera recruté au 1er janvier 2023.

Le prochain CDAS aura lieu au mois de mars 2022.

La CFTC DGFIP souhaite la bienvenue à Mme Delaunay qui a pris la présidence du CDAS et souhaite à toutes et à tous des très belles fêtes de fin d'année.

Vos réprésentants CFTC DGFIP Sandra Périn et Jean Sontag